

## SCEPTRES D'OR DU DEVELOPPEMENT DURABLE 2013

### -CAVALAIRE SUR MER-

#### I- Fiche d'Identité

<b>Nom de la commune</b>	<b>Nombre d'habitant</b>	<b>Département</b>	<b>Maire</b>
Cavalaire sur Mer	7 005 habitants	Var	Mme Annick NAPOLEON

#### II- Thème du projet

<b>Thème du projet</b>	<b>Catégorie</b>
Réhabilitation et extension de l'hôtel de ville	Réalisation technique/structure innovante

### III- Description et intérêt du projet

Résumé du projet	Originalités
Profiter du chantier de réhabilitation et rénovation de l'Hôtel de Ville, pour améliorer le bilan énergétique du bâtiment, préserver l'environnement, maîtriser les dépenses énergétiques et introduire de nouvelles technologies.	<ul style="list-style-type: none"><li>- Le choix de conserver le lieu d'implantation de l'hôtel de ville pour garantir la qualité du service public de proximité au cœur de la ville</li><li>- L'emblème d'une administration moderne répondant aux attentes des habitants</li><li>- Des technologies innovantes : Pompe à chaleur géothermique sur eau de mer, membranes photovoltaïques sur la toiture, centrale de traitement d'air</li><li>- Procédure d'un concours d'architecte pour le choix du Maître d'Œuvre</li></ul>

### IV- Réalisation :

Contexte	Historique et avancement
<p>Le Maire de Cavalaire a souhaité profiter du chantier de réhabilitation de l'hôtel de ville pour promouvoir les notions de préservation de l'environnement, de maîtrise des dépenses et de maîtrise des nouvelles technologies.</p> <p>Dans l'esprit de la loi « Grenelle2 » du 12 juillet 2010, le projet a été développé avec pour objectif principal l'amélioration énergétique du bâtiment.</p> <p>En objectifs complémentaires :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>- la réduction importante des émissions de gaz à effet de serre produites par</li></ul>	<p>Construit au début des années 70, l'hôtel de ville, malgré des travaux d'entretien, a subi inévitablement les effets du temps. Vieillissant, le bâtiment nécessitait une réhabilitation en profondeur.</p> <p>Les travaux de rénovation et d'extension ont duré 18 mois de janvier</p>

<p>les systèmes de chauffage et climatisation,</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- l'installation d'équipements permettant que le bâtiment produise une partie de son énergie,</li> <li>- la diminution de la consommation de documents « papier » grâce à la réalisation de moyens de communication innovants.</li> </ul> <p>Cavalaire bénéficie de conditions climatiques exceptionnelles. L'ensoleillement d'une part, et la présence de la mer Méditerranée d'autre part, ont permis une réflexion puis une réalisation, afin de maîtriser les coûts de chauffage et de climatisation du bâtiment, tout en permettant aux élus, aux usagers et aux employés de l'Hôtel de Ville de bénéficier de larges ouvertures sur l'extérieur.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Les façades : toutes les façades sont traitées afin d'économiser l'énergie : les parties vitrées, constituées de vitrages multicouches athermiques, sont protégées du soleil par des volets coulissants et des stores à lames empilables. Les bardages sont protégés par des boucliers thermiques et des panneaux de laine minérale.</li> <li>- Photovoltaïque : la nouvelle toiture du bâtiment est recouverte d'une membrane d'étanchéité photovoltaïque. La production d'énergie prévue est de 6.5 KW en crête, et est réinjectée sur le Transformateur Général Basse Tension.</li> <li>- L'ascenseur : l'ascenseur comprend un « système d'entraînement régénératif », c'est-à-dire qu'en phase « descente », l'ascenseur permet de générer de l'énergie électrique, et de la restituer au réseau électrique, toujours via le Transformateur Général Basse Tension.</li> <li>- Le mur d'images : le mur d'images, composé de 9 écrans LCD, est installé dans le Hall d'entrée de l'Hôtel de Ville. Cet équipement a pour but d'améliorer la communication avec les citoyens, tout en diminuant les documents papiers mis à disposition du public.</li> </ul>	<p>2011 à mai 2012.</p> <p>Les principaux objectifs :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- la réhabilitation des bureaux, des salles de réunion et du conseil municipal optimisera les conditions de travail des élus et du personnel communal. Le programme a été pensé pour accueillir au mieux les cavalois et l'ensemble des 310 agents communaux que comptabilise la ville. Le projet a également prévu la création d'un étage supplémentaire, une nouvelle salle des mariages et du conseil municipal</li> <li>- Une démarche HQE : cette volonté a permis de maîtriser les impacts du bâtiment sur l'environnement et préserver les ressources naturelles en optimisant leur usage. Le bâtiment est équipé d'une pompe à chaleur géothermie sur eau de mer, de panneaux solaires et de puits de lumière naturelle. La toiture est recouverte par une membrane photovoltaïque qui a également une fonction d'étanchéité. Sans oublier également le réseau de puisage d'eau de mer.</li> <li>- L'accessibilité aux personnes à mobilité réduite avec la construction d'un ascenseur et l'affectation de surfaces destinées, en cas de sinistre, au regroupement de personnes à mobilité réduite</li> <li>- Accueil et qualité de services pour les usagers</li> </ul>
--	--

<p>- Chauffage et climatisation : le chauffage et le rafraîchissement du bâtiment sont réalisés grâce à une circulation d'eau chaude ou d'eau glacée.</p> <p>La production de ces eaux est assurée par une pompe à chaleur Eau –Eau, à partir d'un circuit primaire alimenté en eau de mer. Cette eau est puisée en mer, et acheminée par pompage jusqu'à l'échangeur de la pompe à chaleur. Cette solution permet d'obtenir des coefficients de performance très élevés tant en chauffage qu'en rafraîchissement.</p>	
--	--

### V- Investissements :

<b>Coût et financement</b>	<b>Retombées locales</b>	<b>Actions de communication</b>
<p>Il s'agit d'un projet communal, cofinancé par le Conseil Général du Var.</p> <p>Montant global de rénovation du bâtiment : 5 565 337 € TTC.</p> <p>Dont montant consacré à l'amélioration environnementale et énergétique : 1 222 560 € TTC.</p> <p>Sur un budget global de réhabilitation et extension de l'Hôtel de Ville de Cavalaire sur Mer, d'un montant de 5 565 337 € TTC, les dépenses consacrées à l'amélioration environnementale et énergétique sont de 1 222 560 € TTC soit près de 22% du montant de l'opération.</p> <p>Ceci indique le volontarisme de l'engagement environnemental de Madame le Maire et de son Conseil Municipal.</p> <p><b>Tableau financier des réalisations environnementales:</b> Chassis extérieurs vitrés athermiques et stores</p>	<p>La Ville de Cavalaire-sur-Mer a développé, depuis de longues années, une politique d'image et de valorisation de son action en matière de préservation de l'environnement.</p> <p>Cette volonté a trouvé son aboutissement dans l'obtention de nombreux labels, certifiant cette démarche globale de protection du cadre naturel. Doivent être cités sur ce point, les labels suivants : PELAGOS, Village Fleuri, Certification de Gestion Environnementale Portuaire, démarche Qualité des Eaux de Baignade.</p> <p>Le dossier de l'Hôtel de Ville a été voulu, dans cette optique, comme la mise en avant d'une vitrine visant à sensibiliser les acteurs de la ville</p>	<p>L'appel à candidature, l'examen des candidatures, le choix du maître d'œuvre, l'avancement de l'opération ont fait l'objet d'un double plan média.</p> <p>Le projet a d'abord été intégré dans le plan de communication de la ville, reprenant sur les supports permanents les éléments d'information. On peut à ce titre citer le site internet, le magazine municipal, des articles de presse dans les médias locaux (Var Matin notamment).</p> <p>Le projet a ensuite développé un plan</p>

<p>de protection à lames : 292 614€  Isolation thermique extérieure et bardage :  173 616€  Panneaux photovoltaïques : 30 000 €  Pompe à chaleur eau de mer  + circuit primaire de pompage eau de mer  + distribution eau glacée ou eau chaude  dans le bâtiment : 441 865€  Ascenseur avec système d'entraînement  régénératif : 49 570€  Mur d'images : 34 542€  TOTAL HT : 1 022 207€  TVA : 200 353 €  TOTAL TTC : 1 222 560 €</p> <p><b>Plan de financement :</b>  Dépenses TTC  Etudes : 58 168€  Maitrise d'œuvre : 526 234€  Montant des travaux : 4 980 935€  Total dépenses TTC : 5 565 337€</p> <p>Recettes TTC  Subventions du département  2011 : 293 800€  2012 : 200 000€  Emprunts : 3 500 000€  Autofinancement : 1 571 537€  Total Recettes TTC : 5 565 337€</p>	<p>aux démarches environnementales, qui peuvent être menées sur de grands chantiers opérationnels.</p> <p>L'économie d'énergie, le choix de la pompe à chaleur et de certains autres équipements sont autant de moyens visant à inciter chacun à tenter dans sa sphère d'activité professionnelle et personnelle d'en faire de même.</p> <p>A noter ici que plus d'1 € sur 5, sur la totalité du budget global de réhabilitation et d'extension de l'Hôtel de Ville, ont été consacrés à l'amélioration environnementale et énergétique du bâtiment.</p>	<p>de communication spécifique. Les outils propres développés à cette fin sont les suivants : panneau 4 x 3 m sur le chantier, lettre du Maire (document spécial de 4 pages), réunion avec les administrés dans le cadre des forums d'automne et de printemps, où le projet a été présenté dans son intégralité à la population cavaloise. Au niveau de la communication interne, nous citerons notamment des réunions d'information au personnel municipal.</p> <p>A noter enfin, que dans le cadre des journées du patrimoine, le nouvel Hôtel de Ville a été présenté et ouvert au public, une journée durant, au mois de septembre 2012.</p> <p>Sur l'ensemble de ces plans communications, la dimension « nouvelle technologie, développement durable et préservation des ressources naturelles » a systématiquement été évoquée et abordée.</p>
--	--	---

**Contact :** Jean-Mathieu MATTEI, Directeur de cabinet- 04 94 00 48 08 ; [jean.mathieu.mattei@cavalaire.fr](mailto:jean.mathieu.mattei@cavalaire.fr)